

Avec Macron, c'est toujours pire que ce que l'on pouvait craindre...

La technique est simple et bien rôdée : interventions dans les médias pour ressasser que vous avez été élu afin de faire des « réformes », commande à des personnalités très proches de vos ambitions d'un rapport sur tel ou tel sujet que vous jugez trop étatisé ou trop service public, quand vous le recevez et qu'il semble particulièrement brutal, vous jurez vos grands dieux que ce n'est qu'un rapport et qu'il ne faut pas en tenir compte, on va discuter...et vous sortez votre projet de loi ou vos directives, d'abord en distillant quelques infos à droite ou à gauche puis en assénant le tout qui est encore pire que ce que l'on pouvait attendre...et qui est à faire avaler à la vitesse supersonique en martelant qu'il est hors de question de revenir « en arrière » ! Démocratique, quoi ! C'est le cas pour « la réforme » du lycée, pour celle du bac, pour les SES...et ça va être le cas pour la « réforme » de l'enseignement professionnel public !

Pour le moment, place à la « réforme » de l'apprentissage, jugée archi prioritaire et sortie ce jeudi, avec au programme deux campagnes de promotion : celle du gouvernement et celle du Medef ! C'est ballot ce « en même temps » ! Mais c'est en présentant sa « révolution copernicienne » que Pénicaud a dévoilé en partie ce qu'il en serait pour l'enseignement pro : le coup de massue !? C'était lundi 23/04 sur Europe1 :

« Mobiliser tout le monde, partout. Une mobilisation qui commence dès l'école, "il va y avoir une découverte des métiers avec tous les collèges et tous les lycées, car la plupart des jeunes n'ont pas une idée réelle des métiers". "On veut faire des passerelles entre les lycées professionnels et les centres d'apprentissage (CFA), il faut tous les mobiliser sur ce point", explique la ministre du Travail. "Un lycée professionnel va pouvoir ouvrir des sections d'apprentissage dans les quartiers populaires, pour contribuer à la dynamique" (sic)... Des ouvertures de nouveaux CFA et sections vont être rendues possibles par un changement du mode du financement de l'apprentissage et des modifications législatives. **Désormais le milliard et demi d'euros attribués aux régions pour financer les lycées pros ira aux entreprises et aux jeunes...** »

L'impensable : la TA serait détournée de nos établissements ! Grosse colère au SNUEP et sur les réseaux sociaux...Mais le texte de loi présenté au Conseil des ministres le 27/04 montre que la ministre s'est mélangé les pédales. C'est 1,5 md attribué aux Régions pour...l'apprentissage ! Reste que la ministre, tellement obnubilée par l'apprentissage, n'a pas maîtrisé son dossier. Et elle sous-entend que les LP n'accueillent pas des jeunes puisque ce milliard et demi ira aux entreprises et...aux jeunes (apprentis)...Insupportable !

Christian Sauce

Mais en même temps, échos de la résistance !

#Demarretastoryenlyceepro

Face à ces attaques massives, **nous résistons**. Ce lundi 23 avril 2018, pour répondre à la campagne promotionnelle du gouvernement sur l'apprentissage #Demarretastory, le SNUEP Bordeaux a lancé son hashtag [#Demarretastoryenlyceepro](#)

Collègues, il faut le faire vivre et montrer que nous n'acceptons pas ce démantèlement du service public d'enseignement professionnel.

Le même jour, le SNUEP est intervenu massivement sur le réseau social d'Europe1 au cours d'une journée sur l'apprentissage. Plusieurs de nos tweets ont été lus à l'antenne. Et lors de l'interview de Guillaume Gomez, chef cuisinier à l'Élysée, celui-ci a bien été obligé de reconnaître que tout n'était pas rose dans l'apprentissage ! Les échanges musclés ont continué sur twitter avec le patron du Medef Nouvelle Aquitaine, Christophe Fauvel...

Par ailleurs, en complément de la lettre du national à tous les députés et sénateurs, nous aurons une audience très prochainement avec la sénatrice de Gironde Françoise Cartron. D'autres audiences sont également programmées auprès des députés de LREM, FI, PS... Et nous poursuivrons en mai notre participation aux heures d'infos syndicales, soit plus d'une trentaine en 3 mois.

Note de service affectation lauréat concours est sortie au BO jeudi 26 avril 2018 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=129276

Non, les retraités n'acceptent pas de « merci » !

Les retraités ne veulent pas du « merci » du Président mais des « excuses » !

Pour la hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018 pour 60% de retraités ! Pour le gel des pensions en 2018 ! Pour le refus de recevoir les représentants des organisations syndicales et associations de retraités du groupe des 9 ! Pour ne pas répondre aux revendications d'amélioration du pouvoir d'achat alors que la pension moyenne est de 1376 euros et que 10% vivent au-dessous du seuil de pauvreté ! Pour son refus d'entendre les 200 000 retraités qui ont manifesté le 15 mars dernier !

Oser affirmer que « cela demande un effort aux retraités, c'est vrai. Et je les en remercie » est indigne face aux difficultés à vivre de bon nombre de nos concitoyens.

En réponse à cette provocation, la FSU tient à dire que les retraités ne sont pas dupes mais que par contre ils sont très en colère !

Avec le « groupe des 9 », la FSU va poursuivre ses actions pour obtenir la revalorisation des pensions et l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Cher, Chère Collègue,

Le barème calculé par les services est accessible sur Siam entre le 28 avril et le 6 mai.

Vous devez absolument le consulter et nous alerter en cas de problèmes le plus tôt possible afin qu'on puisse intervenir rapidement.

C'est le seul barème officiel.

Restant à ta disposition,

Amicalement,

Les Commissaires paritaires du SNUEP-FSU

Pour promouvoir l'apprentissage tous les coups sont permis : y compris le mensonge

Dans sa présentation médiatique de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la ministre du Travail a annoncé sans scrupule que « *le milliard et demi d'euros attribué aux régions pour financer les lycées pro ira aux entreprises et aux jeunes.* ». Elle laisse ainsi sous-entendre que, d'une part, les lycées professionnels perçoivent réellement cette somme et, d'autre part, que l'argent dédié aux établissements ne bénéficie pas aux jeunes. Ces déclarations mensongères servent en réalité à dévaloriser la voie professionnelle scolaire afin de promouvoir l'apprentissage à tout crin. Elles sont révélatrices d'un mépris intolérable pour les personnels qui s'investissent au quotidien pour faire réussir les 700 000 jeunes scolarisé-es dans le service public de la formation professionnelle.

Le SNUEP-FSU rappelle que les lycées professionnels amènent davantage de jeunes aux diplômes : en CAP, ils/elles sont plus de 70 % par la voie scolaire contre 60 % par apprentissage, en bac pro, ils/elles sont 65 % par la voie scolaire contre 50 % par apprentissage. Dans un contexte où l'accès à un premier niveau de qualification par un diplôme reste un rempart notable face au chômage, disqualifier ainsi la voie de formation la plus performante pour stimuler l'apprentissage, système fortement discriminant, est intolérable.

Il y a presque un an, le ministère de l'Éducation nationale annonçait des mesures pour revaloriser la voie professionnelle scolaire. Or les annonces tardent et les premières pistes envisagées ne sont pas rassurantes.

D'ores et déjà, une réduction massive des sections GA est prévue avant même qu'un bilan objectif soit publié et que des alternatives sérieuses et concrètes soient effectives pour les personnels comme pour les élèves. Dans un contexte où des filières attractives existent le SNUEP-FSU refusera toutes fermetures qui ne seraient pas compensées par de nouvelles créations de sections professionnelles.

Le SNUEP-FSU s'opposera aussi à une réduction des horaires disciplinaires. Les élèves de lycées professionnels ont déjà perdu une année de formation lors du passage en bac pro 3 ans, il serait irresponsable d'entraver encore l'acquisition des savoirs généraux et professionnels. Un enseignement adapté de philosophie doit aussi être mis en œuvre en terminale.

Le travail des PLP est souvent plébiscité ; or notre pouvoir d'achat est en berne depuis trop longtemps. Le SNUEP-FSU appelle les personnels à la grève et aux mobilisations du 22 mai avec l'ensemble des agent-es de la fonction publique pour que la valeur du point d'indice soit enfin revalorisée. Le SNUEP-FSU exige aussi que la pondération actée pour les enseignant-es de LGT soit enfin accordée à celles et ceux de lycée professionnel.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !



Comité technique académique (CTA) du 4 avril 2018

Ce CTA était consacré à la répartition des moyens non-enseignants, aux créations-suppressions de postes enseignants et aux postes spécifiques principalement. Il a commencé avec les déclarations syndicales, vous trouverez ci-dessous quelques extraits de celle de la FSU.

Le Recteur a répondu aux déclarations en se voulant rassurant sur Parcoursup « qui ne durcit pas l'accès au supérieur ! » et sur les CIO « il n'est pas question de les fermer ! Et il s'agit de transférer aux régions une mission d'information pour accompagner les élèves ».

Ci-dessous, notre forte déclaration sur nos inquiétudes liées à la lecture du rapport Calvez-Marcon qui remet en cause tout ce qui a été fait jusque-là pour assurer à nos jeunes concitoyens une formation professionnelle publique et équilibrée sous statut scolaire.

[...Concernant les lycées professionnels qui accueillent aujourd'hui 670.000 élèves : Ils font partie de l'histoire de l'éducation nationale et ont permis à des millions d'élèves, en 60 ans, d'être diplômés puis de s'insérer positivement dans la vie active.

Nos élèves n'intéressent pas les élites et nos LP servent avant tout de variable d'ajustement avec les réductions du nombre des formations et des postes de PLP. Les moyens sont en berne, les conditions de travail se dégradent, le métier de PLP est déconsidéré...tout est fait pour ne parler de nos lycées qu'en termes d'échec, de violence, de relégation... !

Pour les niveaux IV et V, c'est le lycée professionnel qui est très majoritairement le choix des familles pour leurs enfants puisque malgré les milliards dépensés depuis plus de 25 ans pour relancer et relancer encore l'apprentissage, il n'y a que 260.000 apprentis concernés par ces niveaux.

La lecture du rapport Calvez-Marcon ne nous laisse aucune illusion : c'est une véritable remise en cause de tout ce qui a été fait jusque-là pour assurer à nos jeunes concitoyens une formation professionnelle publique et équilibrée sous statut scolaire.

L'objectif politique est clair : livrer la formation et l'orientation professionnelle aux régions, elles même au service des entreprises. C'est le tout apprentissage destiné à répondre aux besoins immédiats des bassins d'emploi qui est privilégié et non par la réponse à la demande de promotion sociale des jeunes.

Des moyens très importants sont mis en œuvre pour la promotion de l'apprentissage sous forme de crédits d'impôts offerts aux patrons et d'aides spécifiques. Les publications régionales et nationales présentent ce système de formation comme la panacée. Ce serait soi-disant la voie royale, la solution au chômage des jeunes, l'insertion professionnelle assurée. Pour la FSU, ce tableau est mensonger et cache une dure réalité sur le quotidien et le devenir des apprentis. On peut d'ailleurs s'étonner que les élites qui nous vantent tant l'apprentissage lui préfèrent pour leurs enfants la voie scolaire et universitaire, si possible dans des établissements de renom.

La FSU s'opposera à cette destruction massive de l'enseignement professionnel public...]

CTA du 4 avril 2018 : quelques points traités

Personnels de Laboratoire : pas de modifications de barème dans l'attente de la réforme du lycée. La FSU a dit qu'elle était contre cette carte qui affecte tous les personnels de laboratoire en lycées GT car ils sont indispensables, ainsi qu'en collège et en LP.

Vote : 10 Contre (FSU, UNSA, FO).

Personnels d'éducation et de surveillance : Le même nombre de stagiaires CPE que l'an dernier est affecté dans l'académie. La FSU est intervenue contre les demi-postes de CPE qui donnent des conditions de travail sur deux établissements très difficiles pour ces collègues et sur l'affectation des stagiaires CPE. Il y a eu un effort pour les mettre là où il y a le plus de besoins mais en même temps quand il n'y a qu'un seul CPE en poste c'est compliqué pour lui de s'occuper du stagiaire.

Vote : 10 Contre (FSU, UNSA, FO).

Moyens en surveillance : 50 postes sont créés (pour compenser les suppressions de CUI) et les choix d'affectation sont plutôt pertinents (Education Prioritaire)

Vote : 3 Pour (UNSA) et 7 Abstentions (FSU, FO).

Postes de documentation : Pas de suppression ni de création mais des redéploiements... ce qui n'est pas satisfaisant. La FSU a dénoncé l'indigence du projet. Les moyens en documentation devraient être doublés car partout les besoins sont importants et en augmentation avec les diverses réformes.

Vote : 10 Contre (FSU, UNSA, FO).

Créations-suppressions de postes d'enseignants : La FSU est intervenue sur le nombre important (18) de suppression en Lettres Classiques et sur la suppression d'un poste en italien au lycée de Blanquefort, ainsi que sur la suppression de la filière bois à Thiviers. Intervention FSU aussi sur le manque de postes en EPS et le recours énorme aux contractuels, qui s'accompagne d'une inquiétude avec la réforme du lycée sur la possible disparition des enseignements complémentaires en EPS.

Vote : 3 Abstentions (UNSA) et 7 Contre (FSU, FO).

Postes spécifiques académiques : 2 mesures ont été abandonnées sur Eiffel suite au GT, ce dont la FSU s'est félicitée car rien ne les justifiait. Intervention contre le poste spé Economie-G à Brémontier où les compétences affichées sont pour le moins floues et aussi sur le fait de profiler des postes alors que le CA a voté contre (LP Hendaye).

Sur les postes spécifiques de CPE, la FSU s'est exprimée contre et le Recteur a eu des mots très durs « il y a de plus en plus de problèmes de Vie Scolaire dans les établissements et les équipes ne sont pas assez engagées dans leur mission », « CPE non capables de manager une équipe et leur engagement fait défaut ». Il a ajouté qu'un plan de formation des CPE allait être mis en œuvre et que les dégradations de climat scolaires observées ne pouvaient se traduire que par des mesures d'exclusion (« l'école doit inclure, pas exclure » !). La FSU a protesté devant ces propos.

Vote : 10 Contre (FSU, UNSA, FO).

Additif à la Carte des Formations : 2 Ulis de plus fixées en Gironde à Blaye et au collège de Bègles et fermeture d'une section européenne Anglais à Périgueux.

Vote : 8 Pour (FSU, UNSA) et 2 Abstentions (FO)

Grille indiciaire pour les AESH en CDI : Mme Gaudy l'a présentée en expliquant que les indices et les rémunérations sont très encadrés par le texte national et qu'il y avait donc peu de marge de manœuvre. La FSU a demandé qu'il y ait rétroactivité sur cette grille et que l'augmentation de points aille jusqu'à 6. Il nous a été répondu que ce n'est pas possible.

Vote : 10 Contre (FSU, UNSA, FO)

Le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop) est globalement défavorable aux mesures portées par le projet de loi "Avenir professionnel"

Le Cnefop (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) a examiné l'avant-projet de loi pour "la liberté de choisir son avenir professionnel", le mardi 10 avril 2018,

Il n'a pas pu rendre d'avis formel sur l'ensemble du texte. Ses membres ont eu à se prononcer sur des blocs d'articles, regroupés par thématiques. Malgré ce découpage, très peu de ces blocs n'ont réuni d'avis majoritairement favorables.

Sur le titre intitulé "Vers une nouvelle société de compétences", le Cnefop a rendu un avis majoritairement défavorable sur l'ensemble des sujets. Seul l'article 3 du texte, consacré au CEP (conseil en évolution professionnelle), a recueilli un avis globalement favorable des membres du Cnefop.

Sur la réforme de l'alternance (articles 7 à 9 et 11 à 13), les avis sont majoritairement défavorables, même si une partie du patronat, et quelques voix côté syndical, se sont avérées favorables au texte.

De même, les blocs thématiques consacrés à la gouvernance du système de formation (article 16), et au financement (articles 17 à 21) ont recueilli des avis majoritairement défavorables.

A noter que le CSE (Conseil supérieur de l'éducation) a rendu un avis défavorable sur l'ensemble du texte. N.B : ce qui n'empêche pas le gouvernement de passer en force sur ce texte.

CR de l'audience MEN FSU 24/04/2018 sur la Formation des Enseignants

Cette audience, demandée en décembre par la FSU, avait pour objet d'une part de faire état de notre insatisfaction concernant la situation actuelle, très loin d'être satisfaisante, d'autre part d'entendre le gouvernement sur ses intentions suite aux diverses déclarations sur une possible modification de la formation des enseignants.

Nous avons donc fait en introduction le constat d'une formation qui n'est pas à la hauteur des nécessités : une formation initiale qui ne permet pas aux jeunes collègues de pouvoir démarrer sereinement dans le métier ; une articulation de la formation et du temps de responsabilité à mi-temps ne permet pas aux étudiants d'être en situation de réussite sur tous les plans ; un volume consacré à la formation qui reste très insuffisant ; des collègues en difficulté dans l'exercice professionnel, mais aussi globalement dans leurs conditions de travail ; une représentation de la profession et des conditions de formation qui ne sont pas facteurs d'attractivité pour les recrutements.

Pour la FSU, il faut investir dans la formation des enseignants. Sur le deuxième point, nous avons évoqué les bruits courant sur la question du concours, articulés à l'actualité sur la fonction publique – laissant penser que pourraient se généraliser des modes de recrutement différents de ceux d'aujourd'hui. La FSU a rappelé son attachement aux statuts, et au concours comme modalité de recrutement et au master comme niveau de titularisation. Nous parlons depuis longtemps de pré-recrutements.

Réponses de l'administration : le constat des difficultés est partagé. L'année du M2 est très lourde, les stagiaires sont en difficulté pour mener à bien leurs deux projets sur cette année (titularisation et master), les stagiaires ne sont pas suffisamment formés. Le ministre va s'exprimer au mois de mai sur l'agenda social, la formation en fera partie. Il n'y a pas de schéma prédéfini en l'état, et notamment sur la place du concours. Si l'architecture globale de la FDE changeait, cela ne serait qu'au terme de discussions dans lesquelles on se laisserait du temps. Le ministère assure que le concours reste une voie de recrutement préservée. Toutefois il insiste sur le recours aux contractuels « pour la souplesse ». Sur ce que le MEN appelle des pré-recrutements mis en place à la rentrée 2019, un travail serait lancé rapidement avec un pilotage par la DGRH : une première réunion est annoncée en juin. Il s'agirait d'aménager les contrats AED avec des obligations de service en établissement réduites.

La FSU a formulé plusieurs remarques sur les aménagements AED, sur les modalités de stage et sur les orientations générales. Elle refuse l'idée d'une « sous-formation » qui pourrait se profiler pour les enseignants des filières professionnelles – pour lesquels les textes préconisent le recrutement de professionnels. Les besoins de formation sont les mêmes que pour les autres enseignants, voire plus importants : des représentations à déconstruire (être un professionnel d'un métier – commercial, technicien, maçon, etc. – ce n'est pas être enseignant !)